

Consulter la méthodologie

Introduction

L'épreuve de Sciences de la Vie et de la Terre comporte deux parties : une partie écrite, comptant pour 16 points sur 20, et une partie pratique avec évaluation des compétences expérimentales, comptant pour 4 points sur 20.

La note de l'épreuve de Sciences de la Vie et de la Terre est affectée d'un coefficient 8 pour les candidats ayant choisi cette discipline comme enseignement de spécialité et d'un coefficient 6 pour les autres candidats.

Dans l'ensemble de l'épreuve écrite, il importe que le candidat suive bien les consignes données par l'énoncé. Pour la plupart des exercices, en particulier, les questions de synthèse et les analyses de documents, il est fortement recommandé de travailler d'abord au brouillon pour construire la réponse.

L'orthographe et la présentation de la copie sont à soigner. Il est important de relire la copie à la fin de l'épreuve pour vérifier l'orthographe des mots scientifiques et éviter les fautes d'accords, souvent faciles à corriger. Les schémas doivent être clairs, grands, en couleurs, correctement légendés et accompagnés d'un titre. Les mots-clés peuvent être soulignés pour faciliter leur repérage par le correcteur.

Dernier conseil pour réussir cette épreuve : le candidat doit veiller à bien gérer son temps afin d'en consacrer suffisamment à chacun des exercices et traiter ainsi le sujet en entier.

I. Partie 1

- 8 points sur 16. Durée conseillée : 1 h 45.
- Cette 1^{re} partie porte sur le programme spécifique. L'objectif est d'évaluer les connaissances du candidat selon des modalités variables :
 - un commentaire portant soit sur une partie soit sur l'ensemble du programme spécifique. Ce commentaire peut prendre appui sur des documents ;
 - une question de synthèse portant sur une ou plusieurs parties du programme spécifique ;
 - une association d'un commentaire et d'une question de synthèse.
- Dans le cas d'un commentaire, pour chaque question, 4 propositions sont proposées. Une seule proposition sur les 4 est exacte, les 3 autres sont fausses. Il ne faut jamais cocher 2 propositions car cela invalide automatiquement la réponse. Sauf indication contraire dans le barème du commentaire, seules les bonnes réponses rapportent des points. L'absence de réponse ou une réponse fausse n'enlève pas de point. Les candidats ont donc toujours intérêt à cocher une proposition, même s'ils ne sont pas sûrs de leur réponse.
- Dans la question de synthèse, sont évaluées la maîtrise des connaissances du candidat et sa capacité à les mobiliser et à les présenter de manière cohérente pour répondre à la question posée. La qualité de la rédaction est également un critère important de

l'évaluation. Il est donc essentiel d'identifier précisément la problématique à partir de l'énoncé pour délimiter le sujet, et ainsi éviter tout hors sujet ou tout oubli d'une partie du sujet.

- La réponse attendue doit contenir une introduction (qui définit les termes du sujet, pose clairement la problématique et annonce le plan), le développement cohérent et une conclusion (qui propose un bilan répondant à la problématique puis une ouverture vers un thème voisin du sujet étudié). Le développement est structuré en différents paragraphes dont chacun développe un aspect du sujet de manière cohérente et argumentée. Des titres numérotés mis en valeur peuvent être présents mais ne sont pas exigibles. Enfin l'énoncé précise souvent que la réponse doit être accompagnée de schémas légendés munis d'un titre.

II. Partie 2

Exercice 1

- 3 points sur 16. Durée conseillée : 0 h 45.
- Ce 1^{er} exercice de la partie 2 porte sur le programme spécifique. L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à raisonner dans le cadre d'un problème scientifique proposé par le sujet, en s'appuyant sur l'exploitation d'un nombre réduit de documents. La réponse peut se présenter sous forme d'un commentaire ou d'une réponse rédigée.
- Dans le cas d'un commentaire, pour chaque question, 4 propositions sont présentées. Une seule proposition sur les 4 est exacte, les 3 autres sont fausses. Il ne faut jamais cocher 2 propositions car cela invalide automatiquement la réponse. Sauf indication contraire, dans le barème du commentaire, seules les bonnes réponses rapportent des points. L'absence de réponse ou une réponse fausse n'enlève pas de point. Les candidats ont donc toujours intérêt à cocher une proposition, même s'ils ne sont pas sûrs de leur réponse.
- Dans le cas d'une réponse rédigée, il s'agit de construire un raisonnement répondant au problème posé en exploitant les informations contenues dans les documents. Il peut s'agir par exemple de comparer des éléments, d'argumenter, d'extraire et d'organiser des informations, de relier des informations entre elles à partir des documents fournis. La qualité et la rigueur du raisonnement sont les principaux critères de l'évaluation de cet exercice. Aucune restitution de connaissances n'est exigée mais, les connaissances du candidat peuvent être utiles pour analyser les documents. La réponse attendue comporte en général une courte introduction présentant la problématique, un développement structuré en différents paragraphes (sans titres apparents) présentant le raisonnement et une synthèse de la résolution du problème.

Exercice 2

- 5 points sur 16. Durée conseillée : 1 h.

- Ce 2^e exercice de la partie 2 porte, selon la spécialité du candidat, sur le programme spécifique ou sur le programme de spécialité. L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à pratiquer une démarche scientifique dans le cadre de la résolution d'un problème scientifique en exploitant différents documents mis en relation et en mobilisant ses connaissances. Le candidat doit exposer sa démarche personnelle de résolution du problème en élaborant une véritable argumentation et en proposant une conclusion répondant au problème posé. L'énoncé précise souvent qu'aucune étude exhaustive des documents n'est attendue : il ne s'agit pas d'analyser les documents dans leur intégralité mais d'en extraire les informations utiles à la résolution du problème posé.
- Le questionnement amène le candidat à choisir et exposer sa démarche personnelle et à élaborer son argumentation qui conduit à une résolution possible du problème posé. Le correcteur évalue principalement la cohérence de la démarche proposée par le candidat, sa capacité à justifier ses choix dans la résolution du problème et à faire preuve d'esprit critique. Plusieurs démarches de résolution du problème peuvent être possibles : le candidat choisit celle qui lui paraît la plus appropriée en la justifiant rigoureusement à l'aide des informations extraites des documents. La réponse attendue comporte en général une introduction présentant la problématique, un développement structuré en différents paragraphes (sans titres apparents exigibles) présentant la démarche de résolution, puis une synthèse proposant la résolution du problème. Le candidat doit veiller à bien respecter la forme de la réponse exigée par l'énoncé : compte rendu d'une sortie sur le terrain, une analyse d'un projet technique, etc.